

COMITE de DIRECTION

Comité de Direction du 18 Septembre 2023

Présents : BENOIT Pierre, CHENE Patrick, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, JACUZZI Vincent, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, TOUZANI Hamid et VIOLLET Sonia.

Assiste : TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : ABBEY Jean Marie, AMPRINO Jean Jacques, BERNARD Alain, BOSSET Régis, CONTET Jacques, GUTIERREZ Raul, JARJAVAL Romain, PITARD Patrick, BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF).



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 et au nom du Comité de Direction adresse à Jean Claude THEVENOT et à ses proches leurs sincères condoléances suite au décès de sa fille.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 29 Août 2023](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Organisation des finales de Coupes de l'Ain](#)

Les finales auront lieu le Samedi 1^{er} Juin 2024.

Le Comité de Direction acte que toutes les finales auront lieu le même jour, même lieu.

Une réunion entre tous les clubs qualifiés, le club organisateurs et les membres du District présents sera programmée (et obligatoire) en amont.

Le cahier des charges sera corrigé en conséquence.

Le club d'Ain Sud se porte candidat pour l'édition 2024, toutefois un appel à candidature sera lancé.

[Envoi d'un accusé de réception à certains mails](#)

Un accusé de réception sera automatiquement envoyé à réception de :

- Rapports joueurs
- Rapports clubs
- Rapports arbitres
- Appels
- Réclamations / réserves

[Séminaire membres du Comité de Direction](#)

Il aura lieu le Samedi 7 Octobre 2023 (9h30- 16h) à l'Auberge de Dompierre sur Veyle.

L'ordre du jour sera communiqué le jour même.

[Soirée des champions du CDOS](#)

Cette soirée aura lieu le Vendredi 13 Octobre 2023 à Divonne les Bains.

La candidature de Mme Emmanuelle MACONI, secrétaire générale du club de MONTREAL LA CLUSE, a été validée par le CDOS 01.

Maurice DELIANCE représentera le District.

[Week-end des bénévoles à CLAIREFONTAINE](#)

Ce week-end, à l'intention des bénévoles licenciés dirigeant ou volontaire de club comptant moins de 5 ans d'ancienneté, est programmé les 7 et 8 Octobre 2023.

L'objectif de ce week-end étant toujours de valoriser et fidéliser les nouveaux bénévoles qui donnent de leur temps pour le football français.

Réception de 9 candidatures.

Les 6 bénévoles ci-dessous ont été retenus pour participer à cet événement :

- ✓ GROS Valentin de Replonges
- ✓ CERISE Jérôme d'Izernore Nurieux
- ✓ PIQUET Baptiste de Veyziat
- ✓ LANGLET Yoann de Foot 3 Rivières
- ✓ GOUSSARD Matthieu de Côtierre MV
- ✓ VELTER Tom de Dombes Bresse

Un mail a été envoyé à tous les candidats et à leur club.

[Dotations des Challenges de la Sportivité et du Fair Play 2023/2024](#)

Challenge de la Sportivité

Les classements de la saison 2022/2023 paraîtront au PV n° 9 du 21 Septembre 2023.

Voir en fin de compte rendu le détail des dotations pour la saison 2023/2024.

Challenge du fair-play

Les classements de la saison 2022/2023 paraîtront au PV n° 9 du 21 Septembre 2023.

Voir en fin de compte rendu le détail des dotations pour la saison 2023/2024.

[Point sur les licences](#)

A ce jour, le District de l'Ain enregistre 15 530 licences.

[Intégration de bénévoles](#)

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration du nouveau membre pour intégrer la commission ci-dessous :

Commission Délégués

PROST Alexandre

Tuteur : PITARD Patrick

[Situation financière des clubs au 30 Juin 2023](#)

L'AS SALAZIE a réglé sa dette par virement le 8 Septembre 2023.

[Ententes / Inactivités des clubs pour la saison 2023/2024](#)

ENTENTES

U18 (équipe 2)

. **Oyonnax ATT + Veyziat**

Club support : Oyonnax ATT

Nom de l'entente : Ent. Oyonnax ATT Veyziat

U18 F (équipe 1)

. **Foot Trois Rivières + FC Reneins Vauxonne + FC Mont Brouilly + Belleveille Football Beaujolais**

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais.

U13 (équipe 2)

. **Culoz Grand Colombier + FC Chautagne**

Club support : Culoz Grand Colombier

Nom de l'entente : Ent. Culoz Chautagne

Seniors (équipe 3)

. **Replonges + Manziat**

Club support : Replonges

Nom de l'entente : Replonges Manziat

Seniors (équipe 2 – D5)

. **Vaux en Bugey + St Denis Ambutrix CG + Bettant**

Club support : Vaux en Bugey

Nom de l'entente : Ent. Vaux 2

U15 (équipe 1)

. **Culoz Gd Colombier + Chautagne**

Club support : Culoz Gd Colombier

Nom de l'entente : Ent. Culoz Chautagne

Seniors (équipe 2 – D5)

. **Artemare + Champagne**

Club support : Artemare

Nom de l'entente : FC Artemare Valrom

U15 (équipe 2)

. **Bettant + St Denis Ambutrix C.G. + Vaux en Bugey**

Club support : Bettant

Nom de l'entente : Bettant (entente du Bugey)

U18 (équipe 2)

. **St Denis Ambutrix C.G. + Bettant + Vaux en Bugey**

Club support : St Denis Ambutrix CG

Nom de l'entente : St Denis AC (entente du Bugey)

CESSATION D'ACTIVITE

AS SALAZIE : à compter du 1^{er} Juillet 2023 (demande du 30 Août 2023).

INACTIVITES PARTIELLES

ST CYR : U19-U18, U17-U16, U15-U14, U13-U12, U18F-U17F-U16F, U15F – U14F, U13F-U12F.

FC CORMOZ ST NIZIER : seniors F.

Informations du Président

- Réception d'un courrier du club de BOURG ACCFT concernant les désignations. Joël MALIN verra Romain JARJAVAL.

- Organisation d'une Coupe Nationale Futsal Seniors Féminines et U18 garçons ainsi que d'une Coupe Régionale U18 garçons et U15 garçons.
- Courriel de l'US Arbent Marchon concernant le dossier n° 2 de la Commission des Règlements suite au forfait de l'équipe de Bourg Sud 3. Un additif sera fait au PV n° 9 du 21/09/2023.
- Match de Coupe de France Attignat 1 / St Martin d'Hères 1 du 17/09/2023 arrêté à la 87^{ème} minute.
- Lettre du président de la FFF rappelant son courrier en date du 16 mars 2023 concernant l'application de l'article 1 des statuts de la FFF relatif au principe de neutralité qui doit présider à l'organisation des compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la fédération et qui doivent être respectées par l'ensemble des clubs affiliés, des ligues, des districts et des licenciés.

Informations Ligue Auvergne Rhône Alpes

- Opération « MINI BUTS » initiée par la Ligue de Football Amateur : beaucoup de demandes d'information de la part des clubs. La FFF enverra par mail à tous les clubs les modalités. Un article est diffusé sur le site internet du District.
- Inauguration de la nouvelle salle LAURA le Vendredi 1^{er} Décembre 2023. L'AG LAuRAFoot s'y tiendra le 2 Décembre 2023.
- Le nouveau module « Compétitions » ne tient pas compte du règlement sportif concernant les horaires des rencontres (période verte).
- Inactivité de Plaine de l'Ain en seniors féminines confirmée par la Commission Régionale des règlements.
- Reconduction du Challenge National Futsal Féminin.
- Règlement du Statut de l'Arbitrage : en cours d'écriture.
- Labels : en attente de la validation des sanctions proposées par la LAuRAFoot par le BELFA.

Tour des commissions

Féminines (Vincent JACUZZI)

Seniors Féminines à 11

Refus du District de Lyon et du Rhône pour que l'équipe de Saône Beaujolais évolue dans notre championnat.

Par conséquent, championnat à 10 équipes.

Seniors Féminines à 8

Suite au forfait général de l'équipe de Cormoz St Nizier, le calendrier a été modifié.

L'amende pour forfait général sera appliquée.

Foot Réduit (Patrick CHENE)

Début des compétitions U13 et U11 ce 23 Septembre 2023.

A noter quelques bugs informatiques dûs au paramétrage du nouveau module compétitions.

Réunions « J'accompagne... » : Elles ont eu lieu à Loyettes, St Maurice de Beynost, St Trivier sur Moignans, Bourg en Bresse, Montréal et Belley.

Plus d'éducateurs présents cette saison ainsi qu'un peu plus d'équipes engagées par rapport à 2022/2023.

Journée d'accueil U9 : Samedi 16 Septembre 2023 (10h à 12h) à Valserhône, Jassans et St Etienne du Bois.

136 équipes de présentes.

Un courrier sera envoyé au club d'Arbent Marchon suite à l'attitude d'un accompagnateur d'équipe.

Sport adapté (Patrick CHENE)

Prochaine journée le Jeudi 28 Septembre 2023 organisée par Ain Sud.

En attente des besoins du club pour s'organiser.

Règlements (Maurice DELIANCE)

Reprise des réunions le 13 Septembre 2023.

Beaucoup de désignations ZZ « joueurs sanctionnés » à faire.

Réception d'un courriel du FC Côtière Luenaz concernant leur engagement en Foot Loisir. Une réponse sera faite, le club doit s'adresser auprès du District de Lyon et du Rhône.

Courriel du club de Plaine Revermont Foot concernant la décision de la LAuRAFoot suite au match de Coupe de France contre Curtafond Confrançon. Une réponse a été faite suite aux différentes (incomplètes) informations communiquées par le club.

Dorénavant, seules des réponses écrites seront faites à des questions écrites.

FAFA (Alain JOSSERAND)

En attente de l'affectation des subventions aux communes de Jassans et de Miribel pour éclairage LED.

Manifestations (Philippe NAEGELLEN)

Réception d'une dotation complémentaire NIKE très disparate qui résulte d'une opération de déstockage engagée par la FFF, compte tenu de l'accumulation de produits non utilisés en raison de la période Covid-19.

En cours de préparation, l'AG du 4 Novembre et la Soirée des Récompenses du 10 Novembre 2023.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 16 Octobre 2023 à 18 H 00

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 30.



CHALLENGE DE LA SPORTIVITE SAISON 2023/2024

Récompenses

- Seniors D1

1er : 250 euros en bons d'achat

2ème : 200 euros en bons d'achat

3ème : 150 euros en bons d'achat

- Seniors D2 (pour chaque poule)

1er : 250 euros en bons d'achat

2ème : 200 euros en bons d'achat

3ème : 150 euros en bons d'achat

- Seniors D3 (pour chaque poule)

1er : 250 euros en bons d'achat

2ème : 200 euros en bons d'achat

3ème : 150 euros en bons d'achat

- Seniors D4 (pour chaque poule)

1er : 250 euros en bons d'achat
2ème : 200 euros en bons d'achat
3ème : 150 euros en bons d'achat

- Seniors D5 (pour chaque poule du 1^{er} niveau)

1er : 1 jeu de maillots
2^{ème} : 100 € en bons d'achat

- Seniors D5 (pour chaque poule du 2^{ème} niveau)

1er : 3 ballons
2^{ème} : 2 ballons

- Seniors Féminines (2ème phase – 1^{er} niveau)

1^{er} : 200 € en bons d'achat
2^{ème} : 150 € en bons d'achat

- U18 D1 – 3^{ème} phase

1^{er} : 150 € en bons d'achat
2^{ème} : 100 € en bons d'achat

- U15 D1 – 3^{ème} phase

1^{er} : 150 € en bons d'achat
2^{ème} : 100 € en bons d'achat



**CHALLENGE DU FAIR PLAY
Saison 2023/2024**

D1

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée
2ème : 6 ballons
3ème : 4 ballons

D2

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée
2ème : 6 ballons
3ème : 4 ballons
4ème : 3 ballons
5ème : 3 ballons
6ème : 2 ballons

D3

1er :	1 jeu de maillots - 1 trophée	6ème :	4 ballons
2ème :	6 ballons	7ème :	4 ballons
3ème :	5 ballons	8ème :	4 ballons
4ème :	5 ballons	9ème :	3 ballons
5ème :	5 ballons		

D4

1er :	1 jeu de maillots - 1 trophée	7 ^{ème} :	4 ballons
2ème :	6 ballons	8 ^{ème} :	4 ballons
3ème :	5 ballons	9ème :	3 ballons
4ème :	5 ballons	10ème :	3 ballons
5ème :	5 ballons	11ème :	3 ballons
6ème :	4 ballons	12ème :	2 ballons

Seniors Féminines (2ème phase – 1^{er} niveau)

1er :	1 jeu de maillots - 1 trophée
2ème :	4 ballons

U18 D1 – 3^{ème} phase

1er :	1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème :	4 ballons

U15 D1 – 3^{ème} phase

1er :	1 jeu de maillots – 1 trophée
2ème :	4 ballons